



**HAL**  
open science

# Aux seuils du monde animal : le bestiaire médiéval du péritexte au métatexte

Yoan Boudes

► **To cite this version:**

Yoan Boudes. Aux seuils du monde animal : le bestiaire médiéval du péritexte au métatexte. Perspectives médiévales, 2021, Les études médiévales face à Gérard Genette, 42, 10.4000/peme.36348 . hal-03283612

**HAL Id: hal-03283612**

**<https://hal.science/hal-03283612v1>**

Submitted on 8 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## Aux seuils du monde animal : le bestiaire médiéval du péritexte au métatexte

Yoan Boudes

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/peme/36348>

DOI : [10.4000/peme.36348](https://doi.org/10.4000/peme.36348)

ISSN : 2262-5534

### Éditeur

Société de langues et littératures médiévales d'oc et d'oïl (SLLMOO)

Ce document vous est offert par Université de Rouen Normandie – Bibliothèque Universitaire



### Référence électronique

Yoan Boudes, « Aux seuils du monde animal : le bestiaire médiéval du péritexte au métatexte », *Perspectives médiévales* [En ligne], 42 | 2021, mis en ligne le 30 juin 2021, consulté le 08 mars 2024.

URL : <http://journals.openedition.org/peme/36348> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/peme.36348>

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Aux seuils du monde animal : le bestiaire médiéval du péri-texte au méta-texte

Yoan Boudes

---

- 1 Qu'un texte « se présente rarement à l'état nu<sup>1</sup> », comme l'écrit Gérard Genette dès les premières lignes de *Seuils*, relève certainement, pour les médiévistes habitués à la fréquentation des manuscrits, du truisme. Pourtant, quelques pages plus loin, c'est bien aux époques antiques et médiévales que le critique attribue leur circulation à l'état « presque brut, sous forme de manuscrits, dépourvus de toute formule de présentation<sup>2</sup> ». S'il nuance aussitôt son propos en rappelant qu'un simple geste de transcription suppose déjà des « effets paratextuels<sup>3</sup> », il reste que, dans une chronologie qui voit progressivement croître la présence de péri-textes, *Seuils* laisse quelque peu le Moyen Âge à la marge. Convoquée ponctuellement et surtout comme pré-histoire, la littérature médiévale reste discrète dans son catalogue typologique. Le critique justifie d'ailleurs son propos dans l'introduction : son enjeu est synchronique, non diachronique, et, à un tel poste d'observation, c'est bien la culture du livre imprimé et les pratiques éditoriales modernes qui fournissent le socle de l'analyse<sup>4</sup>.
- 2 Est-ce à dire que la notion perd toute pertinence pour rendre compte des œuvres médiévales dans leur environnement manuscrit ? Le cadre théorique que développe le critique se heurte-t-il donc à la radicale altérité du support manuscrit ? Rien n'est moins sûr car, après tout, la typologie des paratextes que Genette passe en revue est bien représentée dans la textualité médiévale : on rencontre dans de nombreux manuscrits prologues et noms d'auteurs, intertitres ou tables des matières. La notion a ainsi été souvent mise à profit par les médiévistes eux-mêmes, qui ont su en exploiter la pertinence et en reprendre la terminologie dans différentes perspectives<sup>5</sup>. Quels échos donc les effets paratextuels de lecture et de réception peuvent-ils trouver dans les pratiques médiévales ? On souhaiterait tenter ici d'explorer ces enjeux à partir de l'exemple du corpus constitué par les bestiaires français. Ces textes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, qui continuent à être copiés par la suite, seront l'occasion d'évoquer de manière

synthétique les problématiques soulevées par la théorie genettienne pour évaluer le rôle de la textualité périphérique mise en système par Gérard Genette.

## Périphrase et mise en page

### Espaces

- 3 C'est en 1982, dans *Palimpsestes*, que la notion de paratextualité apparaît : elle y est la deuxième des relations transtextuelles<sup>6</sup>, constituant un des modes de relation qu'un texte peut entretenir avec d'autres. Dans ce cadre, sa particularité est de nature spatiale puisqu'elle est fondée sur le rapport d'un texte à ce qui l'entoure physiquement. Ce périmètre, énoncé sous forme de liste<sup>7</sup>, amorce ce qui sera, quelques années plus tard, la structure de *Seuils*, tout entier consacré à l'étude de ces espaces périphériques. La table des matières de l'ouvrage fait d'ailleurs office de typologie en rassemblant les différentes formes de paratextes qu'un lecteur peut rencontrer au fil de sa lecture. Si Gérard Genette englobe, au sein de la catégorie de paratexte, l'épître (situé hors du support écrit où se trouve le texte) et le périphrase, c'est ce dernier uniquement qui nous intéressera, lui qui circule sur le même objet que l'œuvre qu'il accompagne<sup>8</sup>. Noms de l'auteur, titres, tables, résumés, prologues, etc., accompagnent le texte et existent dans sa périphérie. La métaphore spatiale inaugurée par le titre se poursuit au fil de l'exposé : le périphrase est vestibule, frange, lieu entre dedans et dehors. Cette définition métaphorique autorise également un élargissement à des formes non verbales de périphrase, comme l'illustration<sup>9</sup>, dans la mesure où celle-ci est co-présente au texte, cette « suite plus ou moins longue d'énoncés verbaux plus ou moins pourvus de signification<sup>10</sup> », bloc brut qui assumerait seul la charge de constituer le texte en œuvre et serait la principale cible de la lecture.
- 4 Pour le médiéviste, la distinction visuelle entre un bloc textuel central et diverses productions périphériques trouve un écho immédiat dans sa propre appréhension du texte médiéval quand il s'agit de le lire » en contexte », sur le support de la copie manuscrite produite et diffusée au Moyen Âge. Au premier degré, une telle discrimination entre texte et périphérie peut être le produit de diverses procédures comme, par exemple, l'usage de l'encre rouge qui permet de distinguer le corps du texte en noir des rubriques, ou par le cadre de réglure qui délimite sur chaque page la zone de copie et ses marges. Pour ces dernières, Tania Van Hemelryck a pu d'ailleurs proposer une mise en perspective théorique à partir de la notion de « contre-texte », envisagé d'un point de vue philologique et codicologique, pour en valoriser l'usage dans une perspective de critique littéraire<sup>11</sup>. Ces espaces originellement vierges qui entourent (feuillet de garde) et encadrent (marges) le texte, définis d'abord par leur fonction protectrice et organisatrice vis-à-vis du texte qu'ils délimitent<sup>12</sup>, sont bien à envisager aussi en diachronie puisqu'ils peuvent être investis par la suite. Les marges peuvent ainsi être complétées ou enrichies par des inscriptions, notamment par des notes, commentaires, manicules. Tables, enluminures, colophons et titres courants intègrent eux aussi cet ensemble de dispositifs qui accompagnent le texte et circulent avec lui sur le même support. À cet égard, il faut sans doute déjà nuancer la place périphérique qui fonderait la nature du périphrase, qui n'est peut-être pas toujours nécessairement subordonné<sup>13</sup>. La pratique médiévale de la glose suppose ainsi de repenser une distinction trop frontale entre centre et marges : prolongeant le texte

théologique ou philosophique avec lequel elle s'articule, la glose n'en est pas pour autant secondaire<sup>14</sup>. Au contraire, elle est bien centrale dans l'opération de lecture, constitue l'apport nouveau offert au lecteur à partir d'un texte déjà connu et déjà lu et peut même, quantitativement, occuper la majorité de l'espace de la *pagina*<sup>15</sup>. Quoi qu'il en soit, le texte des œuvres médiévales, dans le manuscrit, ne s'offre donc pas seul mais bien entouré de productions que l'on peut, en ce sens, qualifier de périphrases, au sens que lui donne Olivier Delsaux : « tout ce qui ne fait pas partie de l'assemblage verbal qu'est le texte<sup>16</sup> ».

- 5 L'attention à la fabrication du codex et aux logiques de copie, forte de son évidence même, n'a, semble-t-il, pas eu besoin d'être immédiatement régénérée par une nouvelle terminologie critique à la sortie de *Seuils* en 1987 : l'outillage scientifique essentiel et originel de la philologie et de la codicologie a répondu aux problèmes posés par la textualité d'avant l'ère de l'imprimerie et fonde encore tout travail d'édition<sup>17</sup>. Cette préoccupation constante à l'égard de la particularité manuscrite a ainsi construit un soubassement épistémologique fondamental pour les médiévistes. Tous les éléments du livre, qui relèvent de la périphrasalité, y compris ceux qui ne sont pas toujours nommés comme tels par la critique, sont donc loin d'être absents des travaux de recherche. Ces derniers mobilisent efficacement ce concept, à la fois pour en affiner la compréhension et la définition mais aussi, une fois ce contexte périphrase restitué, en expliciter l'articulation herméneutique et esthétique avec le texte autour duquel il se déploie.
- 6 En ce qui concerne les bestiaires, il faut rappeler la place prépondérante qu'occupe l'étude des miniatures dans la tradition critique. Ces dernières ont largement servi à identifier les familles textuelles et leurs diverses versions, en particulier pour les bestiaires en latin<sup>18</sup>. L'ordre des notices animales et l'unité de celles-ci, rendus évidents et matérialisés par la rubrique ou l'incipit, ont aussi été largement interrogés<sup>19</sup>. Plus récemment, Sarah Kay a développé une analyse philologique et codicologique particulièrement fine pour étudier le bestiaire *in situ*, en actualisant tous les enjeux que le support manuscrit, dans sa matérialité et son arsenal périphrase, permettait de révéler à la lecture du bestiaire, en prenant notamment en compte les « accidents » matériels survenus sur le support<sup>20</sup>. Sylvie Lefèvre a également enrichi l'étude du *Bestiaire* de Philippe de Thaon en montrant la cohérence des périphrases (rubriques latines et enluminures) avec le texte lui-même et son projet littéraire : solidaires, le texte et sa mise en livre permettent de révéler la logique fondamentale du genre, pris entre l'un et le double<sup>21</sup>. Ainsi, si ces travaux ne font pas explicitement référence à la théorie genettienne, ils n'en perdent pas moins de vue l'enjeu d'efficacité et de fonctionnalité attribué au périphrase dans le fonctionnement herméneutique du texte.
- 7 De fait, les pratiques médiévales identifiées au fil de ces analyses sont plutôt, dans de nombreuses études, rassemblées sous les expressions de mise en page et mise en texte, qui peuvent se combiner à celle de mise en livre<sup>22</sup>. Cette dernière, en matérialisant le texte dans le livre, pour reprendre la distinction de Gérard Genette, dépasse largement le concept de périphrase genettien puisqu'elle intègre des éléments hétérogènes (soulignement, couleur de l'encre, réglure, etc.) en plus des productions verbales ou iconographiques. Là où le périphrase est un outil herméneutique qui suppose deux entités distinctes – un texte et ce qui l'accompagne – pour en étudier les relations, codicologie et philologie soulignent souvent l'imbrication jusqu'à la fusion du texte et du périphrase<sup>23</sup>. Mieux à même de couvrir la textualité manuscrite, ces approches

s'ancrent bien spécifiquement dans les conditions de fabrication et de circulation propres à l'époque pré-gutenbergienne pour penser le sens des œuvres.

## Acteurs et temporalités

- 8 Ce faisant, les études médiévales témoignent aussi de leurs spécificités face à l'un des traits définitoires du péri-texte genettien, qui prend pour paradigme le régime de textualité imprimée. Chez Genette, le péri-texte est, à quelques exceptions près, uniquement conçu comme auctorial ou éditorial. Ce sont ces deux instances qui sont responsables de sa production et le critique souligne qu'elles travaillent souvent de concert et, même dans le cas d'un péri-texte allographe, cette responsabilité est alors consciemment déléguée<sup>24</sup>. Une telle restriction est problématique dans le cas des manuscrits médiévaux. Bien sûr, les pratiques éditoriales de plusieurs auteurs de la fin du Moyen Âge, qui dirigent et programment la mise en livre de leurs œuvres, sont bien connues et étudiées, à travers les exemples de Guillaume de Machaut, Charles d'Orléans ou encore Christine de Pizan<sup>25</sup>.
- 9 Cependant, cette prise en charge auctoriale ne saurait être étendue à l'ensemble de la production textuelle médiévale manuscrite : le phénomène de la *copia* reste étranger à la théorie genettienne qui rattache le péri-texte à la figure et à la conscience de l'auteur, considéré comme auteur autant que comme scripteur du texte. L'enjeu se double d'une problématique temporelle : le péri-texte serait conçu le plus souvent, toujours selon Genette, en même temps que le texte. Parmi les cas qu'il envisage, rares sont ceux pour lesquels conception du texte et mise en forme éditoriale sont chronologiquement éloignées. Or, dans le contexte de la production médiévale, la variété des possibles de la mise en page, la diversité des ateliers ou l'épaisseur chronologique font de chaque copie d'un texte une refonte totale de sa péri-textualité, elle aussi concernée par le phénomène de la variance. Dans le cas du bestiaire, un passage en revue rapide des manuscrits suffirait à l'illustrer : il est difficile d'unifier sous des invariants péri-textuels la diversité des formes de sa transmission. À l'échelle du genre comme à celle de l'œuvre, des tendances sont certes observables mais toute mise en système achoppe. Si certains manuscrits accompagnent chaque notice d'une illustration, d'autres ne prévoient aucunement cet appareillage. Le même constat est applicable aux rubriques : certaines copies proposent systématiquement un titre à chaque notice, d'autres ne marquent leurs incipits que par une lettrine, un passage à la ligne ou la séparation d'une enluminure. De plus, à l'échelle des manuscrits, dans le cas de bestiaires contenus dans des recueils hétérogènes, les autres textes présents dans le support manuscrit peuvent être considérés comme autant de péri-textes, dont la nature varie d'une copie à l'autre, selon les logiques de mise en recueil.
- 10 D'autres facteurs doivent de plus être pris en compte pour aborder le péri-texte médiéval : l'évolution des pratiques et des milieux des commanditaires dans lesquels il circulera, pourront influencer l'existence, la richesse et le niveau d'élaboration de l'outillage péri-textuel – par exemple la place et la fonction assignées à une préface dédicatoire mentionnant le patron. Les temporalités et les destinataires que Genette corrélait à ces productions se trouvent ainsi profondément affectés dans l'économie du livre manuscrit médiéval. Est-ce pour autant que la fonction assignée à la notion s'en trouve modifiée ? Certes, Gérard Genette est bien conscient de l'hétérogénéité des situations selon les époques et les productions textuelles considérées, bien qu'il en ait

mesuré avant tout la réalité dans les formes éditoriales modernes. C'est en fait sa définition de la périphrase qui en garantit l'unité conceptuelle puisqu'elle se trouve conçue chez lui, avant tout, à partir de ses enjeux fonctionnels.

## Irréductibles seuils ?

### Borner et identifier

- 11 Le critique l'affirme d'emblée : le périphrase existe surtout comme fonction d'accompagnement et de subordination totale à un texte qu'il a à charge de « rendre présent », expression employée, en italiques, par Gérard Genette dans la définition liminaire de *Seuils*, qui la conçoit comme le prolongement de la « présentation » du texte que le périphrase assure<sup>26</sup>. Autrement dit, le paratexte est essentiel pour l'articulation entre le texte et le livre, ce dernier étant conçu comme objet physique qui porte et matérialise la suite d'énoncés que constitue le texte<sup>27</sup>. Cette opération est pensée, dans la théorie genettienne, comme un pacte entre l'auteur et les lecteurs. Ce faisant, le paratexte, « un des lieux privilégiés de la dimension pragmatique de l'œuvre, c'est-à-dire de son action sur le lecteur », gagne une valeur contractuelle forte<sup>28</sup>, malgré, concernant la littérature médiévale, certaines limites que nous venons d'évoquer brièvement.
- 12 En effet, s'il est difficile de trouver des ferments d'unité générique sur la base d'une étude de la mise en page – laquelle se caractérise par une certaine variance dans le temps, l'espace et les acteurs –, on peut néanmoins identifier dans les périphrases une aptitude à l'unification générique. Ainsi, dans le cas des bestiaires, des énoncés verbaux peuvent encadrer, en amont d'abord, mais aussi en aval, le texte proprement dit pour annoncer l'œuvre<sup>29</sup> : dans deux manuscrits de Pierre de Beauvais, les rubriques proposent des formules présentatives nettement détachées sur l'espace de la page, qui identifient l'œuvre qui va suivre<sup>30</sup>. L'effet de répétition entre rubrique et incipit est alors flagrant puisque la première phrase de ce que l'on considère comme le corps du texte, après les rubriques, explicite également cette entrée en matière en répétant la formule présentative presque mot pour mot, employant le même verbe *commencer* et faisant référence au texte par son titre de *bestiaire* et sa qualité de *livre* – ce dernier terme semblant assez large sémantiquement pour renvoyer autant à l'objet matériel qu'à l'entité littéraire qui y est copiée<sup>31</sup>. Le seuil initial est donc multiplié par plusieurs énoncés qui le rendent effectif et le réalisent doublement, en le signalant clairement par ces formules redondantes et répétitives.
- 13 Le texte se trouve réalisé et matérialisé par des énoncés verbaux (de même nature, donc, que le texte) qui en délimitent l'espace. De surcroît, ces énoncés identifient le texte par un titre, une appartenance générique ou, comme dans le cas du *bestiaire*, les deux à la fois. Le mot français « bestiaire » est présent dès le seuil du premier exemple du genre en français, le *Bestiaire* de Philippe de Thaon, composé en 1121 et 1135<sup>32</sup>. Ce mot semble bien tout à la fois identifier et construire l'œuvre comme un genre caractérisé d'abord par son sujet (la faune) et dont l'horizon d'attente suppose un traitement spécifique (une notice binaire où, après l'exposé des natures, vient un montage analogique à visée catéchétique ou moralisatrice), que les bestiaires latins, qui se diffusent eux aussi largement au XIII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle, empruntent aussi aux premières versions du *Physiologus* qui circulent dès le Haut Moyen Âge, contribuant à formaliser

un corpus qui, à travers différentes versions, connaît une certaine régularité de présentation et de fonctionnement. Les bestiaires français eux-mêmes justifient cette appellation « por ce [...] qu'il parole[nt] des natures des bestes<sup>33</sup> ». La mise en forme de ces œuvres leur assure donc une autonomie générique cohérente, si bien que l'on peut dire qu'ils font corpus, et cela parce qu'une « étiquette » périphrase assumée, qui informe le destinataire sur le propos à venir et son traitement, est présente dans les manuscrits contenant des bestiaires. L'information apportée par le périphrase apparaît ici au croisement du thématique et du rhématique, valeurs d'identification justement propres aux périphrases titulaires chez Gérard Genette, bien que nous soyons ici formellement dans une rubrique, et non dans un espace séparé, comme une page de titre.

- 14 Il est aussi, de plus, possible de trouver en aval de l'œuvre un périphrase qui vient en expliciter la fin, comme le fait sobrement la formule « explicit li bestiaires » qui apparaît dans une des copies du texte de Pierre de Beauvais, après un saut de deux unités de régleure<sup>34</sup>, même si cela n'est pas toujours le cas, la clôture finale se matérialisant alors par un vide subséquent au texte<sup>35</sup>. Un autre manuscrit de cette œuvre, le codex Paris, BnF, fr. 944 fait quant à lui état d'une rubrique finale qui ne reprend pas l'étiquette de *bestiaire* pour désigner le texte qui vient d'être proposé à la lecture, pourtant employée à l'incipit, mais indique : « Ici fine le traité des bestes et des oisiaux. Apres commence le traité des moralités<sup>36</sup> ». Ici, donc, le périphrase final choisit une périphrase qui, par l'emploi du mot *traitié*, souligne plutôt l'enjeu didactique du texte<sup>37</sup>. *A posteriori*, une fois le texte lu et son fonctionnement assimilé, c'est donc l'enjeu du texte qui prime – son unité matérielle de *livre* se trouvant plutôt assurée par le seuil initial. Par cette formule finale, c'est bien comme un texte exposant un savoir et transmettant un contenu source d'enseignement et de connaissance que se trouve défini le bestiaire achevé. À l'unité et à la cohérence livresque de l'amont, succède, en aval de l'œuvre, son intention didactique, que le complément du nom ancre dans le monde animal, qui en est l'objet et l'unité thématique. De plus, cette désignation de *traitié* qualifie aussi le texte suivant dans le manuscrit, dont l'intitulé apparaît dans la même rubrique : à l'unité d'intention de l'œuvre de Pierre de Beauvais répond aussi la cohérence du recueil entier, que structure ainsi la visée didactique affirmée par le périphrase.

## Le prologue, zone frontière

- 15 Certains seuils médiévaux fournissent donc bien ces informations fonctionnelles dont parle Genette, allant jusqu'à les redoubler et les compléter. C'est aussi le cas d'un autre type de périphrase, les prologues et épilogues, énoncés pour lesquels les catégories genetiennes sont le plus couramment utilisées<sup>38</sup>. De fait, ces deux productions, placées en tête et en queue du texte, apparaissent comme plus directement placées sous l'autorité de l'auteur qui peut s'y nommer, s'exprimer à la première personne ou faire référence à son œuvre dans un métadiscours qui en justifie les enjeux ou le contexte de composition (topos du livre-source, mention du commanditaire par exemple). C'est le plus souvent le cas en début d'œuvre que ces commentaires trouvent leur place et Genette propose ainsi de les distinguer des débuts *ex abrupto*, directement ancrés dans la fiction<sup>39</sup>. Cette valeur d'auto-commentaire ou d'orientation de la lecture que l'on trouve sur son seuil, construit donc l'illusion d'une communication directe entre l'auteur et les destinataires de l'œuvre, en fait largement médiatisée par des lieux



communs et des *topoi* rhétoriques. S'il est impossible de revenir en détail sur les enjeux des prologues dans les textes médiévaux, leur rôle de seuil est souvent commenté dans les directions résumées par Gérard Genette : informer, justifier, authentifier et valoriser sont ainsi les principales fonctions de ces espaces périphrastiques<sup>40</sup>.

- 16 En effet, le prologue, en tant que périphrase particulièrement actif dans le contrat auteur-lecteur, constitue le lieu d'une relation entre ces énoncés à valeur identificatrice et présentative, et le texte à suivre. Les prologues<sup>41</sup> des bestiaires n'échappent pas à la règle, eux qui identifient l'œuvre et en justifient la désignation comme « bestiaire » sur la base de la matière qu'ils doivent traiter, redoublant en cela les périphrases déjà croisées. Mais l'enjeu du prologue va plus loin car, ce faisant, les auteurs profitent de cet espace stratégique pour expliciter leur lien générique et généalogique avec un ensemble de textes latins dérivés du *Physiologus*<sup>42</sup>, dont la voix auctoriale se fait passeuse et garante. De fait, le prologue médiéval est aussi le périphrase où se délivre le nom de l'auteur, en l'absence de page de titre. Ainsi, la valeur de l'œuvre à suivre est immédiatement attachée à la topique de la traduction-adaptation que chaque auteur s'emploie à souligner. Ce dernier est à chaque fois immédiatement associé, lors de sa première évocation, à la posture de *translateur* (dans la variété des enjeux recouverts par cette question à l'époque médiévale, renvoyant autant aux enjeux du transfert linguistique d'une langue à l'autre qu'à l'adaptation libre et à la réception d'un héritage culturel<sup>43</sup>) qui fonde son identité : c'est au seuil de l'œuvre que sa personnalité savante est identifiée et, dans le cas des bestiaires comme dans d'autres, l'ethos auctorial est avant tout celui d'un homme compétent dans l'art de parler, connaissant le latin et les écrits des autorités, et ainsi capable de mettre en français le livre des bêtes.
- 17 Cette compétence linguistique, assumée comme privilège auctorial dans le périphrase prologal et dont on attend la réalisation effective dans le texte lui-même, se trouve d'ailleurs déjà mise en scène dans ces seuils. Dans les bestiaires, l'élucidation étymologique du zoonyme est un passage obligé de chaque notice, trouvant son origine dans la matière prise aux *Étymologies* d'Isidore de Séville, déjà reprises dans les bestiaires latins. Elle est l'occasion répétée pour le clerc de prouver sa compétence, surtout en français où cette étymologie latine doit composer avec l'équivalent vernaculaire. Or, il arrive que cette composante *textuelle* se retrouve initiée ou prolongée dans le périphrase. C'est le cas par exemple chez Philippe de Thaon, où l'explication du nom de sa mécène donne lieu à un court éloge de sa vertu dans les premiers vers du *Bestiaire*. L'élucidation étymologique comme accès au savoir sur la chose s'y trouve déployée comme elle le sera par la suite pour les animaux dont traitera le texte : le nom d'Adélaïde de Louvain, seconde femme d'Henri I<sup>er</sup> Beauclerc, Aaliz, est ainsi expliqué par le recours à une langue savante : « en ebreu, en verté, Aaliz laus de Dé<sup>44</sup> ». Au seuil de l'œuvre, une des caractéristiques de la notice animale qui constituera le cœur du texte se voit donc anticipée dès le prologue, où elle prend pour objet une information contextuelle. La dynamique de fonctionnement du bestiaire est ainsi mise en place dès son périphrase, où s'illustre déjà un principe structurant pour la lecture à venir, tout en servant habilement le topos rhétorique de louange à la mécène. On retrouve le même procédé chez Guillaume le Clerc où le nom du destinataire en latin, Radulfus, est glosé, cette fois-ci dans l'épilogue de l'œuvre, chacune des syllabes renvoyant à une qualité du seigneur<sup>45</sup>. À chaque fois, la référence explicite à une langue sacrée – hébreu pour Philippe, latin pour Guillaume – assoit les compétences du clerc,

comme homme de savoir dont la connaissance des mots, de leur sens et leur élucidation fonde le portrait intellectuel. Ainsi, la méthode d'exposition du savoir déborde des notices animales pour en envahir les franges.

- 18 Des problèmes de frontières entre espace du texte et espace du péri-texte se posent donc : si le prologue semble plus « textuel » qu'une rubrique initiale identifiant l'œuvre, il faut se rappeler que le manuscrit médiéval ne distingue pas toujours le premier visuellement sur la page et ne fait pas toujours appel à la seconde pour marquer les bornes des œuvres qu'il transmet. Pour autant, les catégories critiques forgées par Genette trouvent bien une raison d'être dans leur fonction de présentation du texte, pour reprendre la définition liminaire du critique, qu'elles réalisent et manifestent, et parfois de façon radicale puisque la spécificité du manuscrit lui assure parfois une performativité plus grande encore, on va le voir.

## Performer le bestiaire : du péri-texte au méta-texte

- 19 Dans *Seuils*, Genette relie immédiatement l'enjeu pragmatique du péri-texte – l'interaction entre l'intention autoriale et sa réception par les destinataires, dont il est le support – à sa force illocutoire. Il rappelle ainsi, empruntant la réflexion aux sciences du langage, que le péri-texte a la capacité d'accomplir ce qu'il énonce, et de mettre ainsi en œuvre une intention de lecture et son auto-réalisation, par cette énonciation même (l'acte n'étant pas une conséquence de cette énonciation, et l'énonciation assumant cet acte, et non un constat ou une description)<sup>46</sup>. Loin de ne faire que constater ou décrire le texte qu'il transmet, le montage péri-textuel, par sa présence seule, assure donc une dimension performative – ce que l'on a déjà pu mentionner pour l'étiquette générique que certaines rubriques proposent, supposant ainsi une orientation dans la réception de l'information transmise par le texte.
- 20 On peut prendre pour exemple des manuscrits à l'appareillage péri-textuel particulièrement élaboré. Plusieurs bestiaires sont ainsi copiés dans des manuscrits qui prolongent l'organisation du texte par la présence, en tête de chaque notice, d'une rubrique et d'une enluminure représentant l'animal<sup>47</sup>. Si le montage semble simple ou bien connu, il n'en est pas moins redoutablement efficace puisqu'il figure, dans la mise en page, la logique de composition du texte, en « cases ». Le bestiaire, en effet, traite des bêtes espèce par espèce, dans des notices monographiques qui se succèdent – notices qui suivent elles-mêmes une composition relativement stable, articulant explication étymologique du zoonyme, présentation d'un trait de comportement naturaliste puis élucidation exégétique de ce trait pour un enseignement catéchétique et/ou moral. Cette esthétique de la liste, appliquant à chaque item le même patron compositionnel et signifiant dans une logique parallèle de construction, propose ainsi une mise en forme du monde. Comme l'écrit Guillaume le Clerc, « notre matire est mult estrange : / car sovent se diverse e change / e neporquant si est tote une<sup>48</sup> ».
- 21 Dans les manuscrits des bestiaires qui adjoignent à chaque notice une rubrique lui donnant son intitulé et une enluminure représentant l'animal évoqué, cette association entre régularité du traitement et polymorphisme des espèces se retrouve ainsi performée et sa présence permet d'accomplir ce que le texte énonce. La structure péri-textuelle reste ainsi la même : selon les manuscrits, la rubrique est toujours placée en tête de la notice, elle est toujours graphiée à la même encre, l'image est toujours placée avant ou après la rubrique, elle est toujours encadrée, ou non, elle est colorée de

la même manière ; seul change l'objet animal. Sur l'espace de la page, ce sont des espèces, une à une, qui apparaissent, dans la juxtaposition de leur situation, telles qu'elles peuvent parfois se voir dans la nature, dont le livre construit le reflet. Rubriques et images viennent donc matérialiser la variété des espèces comme l'unicité du traitement : l'énoncé textuel est ainsi figuré par le montage péri-textuel. Ce dernier constitue une réalisation pleine et efficace de l'enjeu poétique, figurant le sujet en même temps que sa mise en ordre par le clerc, et faisant advenir au lecteur le propos qu'il transmet sur son support de transmission même.

- 22 Cette figuration de la matière que prennent en charge certains manuscrits à l'exécution soignée pointe aussi l'enjeu éthique et performatif d'un texte didactique tout entier construit sur une voix d'auteur que l'on a déjà présentée comme savante. La force visuelle des enluminures placées au fil des notices, en plus d'en marquer la place et de permettre une possible consultation non linéaire, est aussi l'occasion de rappeler que le bestiaire se donne à lire comme un commentaire du livre de la nature, dont le clerc est capable de réaliser l'exposition. Il interprète les vérités cachées de la faune telle que la Création l'a offerte à la compagnie de l'homme<sup>49</sup> et dont les enluminures rappellent l'existence à chaque nouvel incipit. Dans sa dimension métaphorique, la nature devient ainsi l'hypotexte dont le bestiaire est le méta-texte, si l'on reprend ici une autre terminologie genettienne<sup>50</sup>.
- 23 Commentaire, le bestiaire l'est même doublement puisqu'il se pose aussi comme *translation* d'une autorité latine, assurée par un clerc compétent qui sait trouver, pour son entreprise de vulgarisation, les équivalents vernaculaires des zoonymes. Cette série discontinue de noms d'espèces est elle aussi figurée, dans ces manuscrits, par les rubriques qui marquent visuellement le nom des animaux sur la page<sup>51</sup>. Le chapelet de noms n'est, bien sûr, pas sans rappeler la scène cruciale de nomination des animaux par Adam dans la Genèse. Certes, aucune liste animale n'intervient formellement dans le texte biblique lors de cet épisode – contrairement aux nombreuses listes qui émailleront la Genèse ou les autres livres – et l'action nominatoire d'Adam n'y est pas effectivement décrite<sup>52</sup>. Toutefois, à l'époque médiévale, cette scène essentielle pour penser le rapport entre homme et bêtes a pu être lue dans sa logique sérielle, entrant ainsi en cohérence avec une modalité traditionnelle de présentation par liste, qui était en particulier celle de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien ou du *Physiologos* anonyme qui, du grec, sera traduit en latin au Haut Moyen Âge. À ces textes d'autorité essentiels pour l'appréhension de la faune, il faut aussi ajouter aussi les *Étymologies* d'Isidore de Séville, qui ouvre justement le livre qu'il consacre aux animaux par une référence directe à la scène de nomination biblique, rappelant qu'Adam est le premier à avoir nommé *chaque* animal, et se présentant ainsi, explicitement, comme son successeur<sup>53</sup>. Ces textes encyclopédiques qui investissent la forme du répertoire pour passer en revue la faune fourniront un modèle de composition majeur pour l'Occident médiéval et pour l'écriture des bestiaires qui s'organiseront tous sur ce modèle.
- 24 Or, si les bestiaires latins font parfois clairement référence à ce moment pré-lapsal, les bestiaires français n'en font pas un modèle explicite mais préfèrent le suggérer plus discrètement, en portant à leur propre crédit la liste de zoonymes matérialisées au fil des folios. À travers le système proposé par cette tradition « zoographique » en latin, qui investit la liste animale en faisant de la scène de la Genèse un modèle du genre, la translation vernaculaire se donne à lire comme une re-nomination (ou même, plutôt, comme la réalisation de cette nomination suggérée), ce que ces manuscrits à l'outillage

péritextuel développé savent alors efficacement performer. Leur force visuelle et leur situation en rubrique, lieu d'une médiation directe entre le texte et le lecteur, suspend un instant la lecture suivie pour rappeler la présence du texte comme texte avant tout et nous renvoie à la fonctionnalité illocutoire du périphrase mentionnée par Genette.

- 25 Cette dimension peut de plus être renforcée si l'on repense aux enjeux que Sylvia Huot rattache à la rubrication à travers l'exemple des manuscrits du *Roman de la Rose*, qui relie les rubriques, qui y distribuent les voix et assurent une médiation entre le texte et ses lecteurs au sein du livre, à la performance orale dans laquelle peut s'ancrer l'accès aux textes médiévaux<sup>54</sup>. Cette potentielle oralisation médiatisée par le périphrase peut se retrouver dans les manuscrits qui associent notices textuelles, miniatures et rubriques énonçant le nom de l'animal. Par exemple, le manuscrit BnF fr. 14964 qui contient le *Bestiaire divin* de Guillaume le Clerc, le texte de chaque notice, rédigé sur une seule colonne, est systématiquement précédé d'une rubrique à l'encre rouge puis d'une enluminure représentant la bête concernée. L'association, avant le bloc de texte, de ces deux éléments fait advenir sous les yeux du lecteur non seulement l'animal représenté par l'image mais aussi son nom qui, dans l'économie de la page, se détache visuellement et vient performer l'acte de nomination, en français, de l'espèce en question. L'énoncé répétitif de la rubrique (toujours formulée « de la nature de ... ») oriente ainsi l'œil sur le mot final de la rubrique (« lion », « pellican », « aptalon », etc) jusqu'à, peut-être, le faire surgir vocalement, suggérant son oralisation. En plus d'organiser le contenu et d'offrir d'utiles repères dans la consultation de l'ouvrage et la recherche d'une notice pour une lecture non suivie du texte, l'appareil périphrase invite à la performance du texte en rappelant les traditions et les origines qu'il prend pour modèles et qu'il propose de prolonger. Plusieurs manuscrits systématisent eux aussi cette logique de lecture, en écourtant plus encore la formule périphrase pour la réduire au nom de l'animal : « du lion », « du pellican », etc. Le nom vernaculaire de la bête, donné par le clerc auteur du bestiaire, latiniste connaisseur de la tradition et placé sous la tutelle adamique, est offert par le périphrase, essentiel pour la transmission de la connaissance dans un texte où l'élucidation étymologique est primordiale.
- 26 Si l'on a déjà dit que les manuscrits des bestiaires ne présentaient pas tous cette configuration, ces variations de mise en page – qui ont aussi pu être pensées selon les impératifs de commandes des textes – sont bien le fait de scribes capables d'interpréter, et même de prolonger, l'enjeu du texte pour le rendre plus évidente encore pour ses destinataires, au fil de chaque copie.
- 27 Mais, si l'enjeu illocutoire que Genette associe à la périphérialité est donc loin d'être absent de la mise en texte médiévale, cette dernière, toutefois, en redistribue les actants. La culture médiévale déplace ainsi la relation auteur-lecteurs de Genette vers une relation lecteurs-lecteurs. Au périphrase auctorial et éditorial, il faut donc, avec Joanna Frónska<sup>55</sup>, articuler un périphrase lectorial pour la textualité manuscrite. Il est l'espace, dans les manuscrits, où d'autres acteurs laissent des traces. Ainsi, la périphérialité est largement le fait, pour les cas qui nous intéressent, des scribes et non de l'auteur : professionnels de l'écriture, ceux-là apparaissent comme des lecteurs compétents qui ont pour tâche de diffuser l'œuvre, en y adjoignant les productions qui garantissent sa concrétisation sur la page et en livre. Le périphrase « éditorial » assumé par les scribes est lui aussi lecture<sup>56</sup> : les médiateurs du support manuscrit – copistes, rubricateurs, enlumineurs – participent, dans ces seuils, à préparer ou formaliser une réception du sens du texte. Autrement dit, le périphrase médiéval, plutôt qu'un contrat

proposé par l'auteur, est bien souvent la trace d'une lecture efficace de l'œuvre, capable d'en saisir les structures et les enjeux, et aboutissant à en assurer la réalisation performative sur le support manuscrit.

## Conclusion

- 28 Ainsi, tout l'intérêt de la paratextualité semble plutôt résider dans l'apport dynamique et relationnel qu'elle sous-tend. Avant tout catégorie de la transtextualité, son étude est celle de la relation qu'un texte entretient avec un autre, celui qui l'accompagne et le rend présent à chaque lecture. Dans le cadre médiéval, cette mise en présence est à chaque fois l'actualisation d'un texte dans un témoin particulier. Le péri-texte, soumis lui aussi à la variance, échappe alors bien souvent à l'instance autoritaire et court-circuite les relations dialogiques entre les actants paratextuel pensés pour l'imprimé moderne, pour mieux y inscrire un dialogue entre œuvre, copistes et lecteurs à venir. À cet égard, le péri-texte manuscrit est lecture faite et offerte, capable de performer l'œuvre, d'en faire voir et d'en réaliser le propos au sein du support, en même temps qu'il en assure la circulation.
- 29 Dans le cas du bestiaire, le péri-texte se fait espace des rappels métatextuels qui fondent la légitimité de l'entreprise et l'enjeu de la lecture. Parce que le bestiaire se justifie et se définit à partir des hypotextes qu'il transmet et rejoue, le péri-texte se charge d'en assurer la réalisation et la performance : il est l'espace visuel de la voix didactique qui se rappelle sans cesse, sa matérialisation concrète, évidente et efficace. Le seuil médiéval, s'échappant des mains de l'auteur, dépasse le rôle d'assistance subalterne pour se faire espace de rencontre entre texte, hypotextes et lecteurs. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que le péri-texte soit investi et scruté par les médiévistes. Mise en page et outillage péri-textuel, en donnant forme au texte à lire, deviennent les guides de la lecture médiévale, mais aussi moderne et, à ce titre, se trouvent exploités comme outil d'interprétation. Par les effets de sens qu'ils signalent, de la part non de l'auteur mais des premiers récepteurs, le péri-texte matérialise, souligne, oriente les pistes herméneutiques et méta-poétiques, et, dans le travail du critique, peut aussi les justifier. Il devient, pour la critique moderne, indice d'interprétation. Sans toujours être désigné comme tel, il prouve ainsi son rôle d'interface performée par des scribes, ce qui lui vaut d'être investi d'une fonction « archéologique » pour la critique moderne qui s'en sert comme guide, indice ou même « contrôleur » de son herméneutique d'une œuvre brute dans le contexte médiéval de sa lecture, ainsi mise à l'épreuve par les possibles conditions de réceptions des médiévaux eux-mêmes. À nouveau, c'est dans le dialogue que le seuil inscrit sa fonction.

---

## NOTES

1. Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Seuil, « Points », 1987, p. 7.
2. *Ibid.*, p. 9.

3. *Idem*. Il ajoute : « on peut sans doute avancer qu'il n'existe pas, et qu'il n'a jamais existé, de texte sans paratexte ».
4. Certaines typologies employées sont nettement ancrées dans les pratiques éditoriales modernes et contemporaines (ainsi, les étiquettes de collections, couvertures ou tirages abordées comme paratexte éditorial) et la très grande majorité du corpus convoqué par Gérard Genette est constituée d'œuvres composées après le Moyen Âge. Toutefois, quelques exemples sont bien pris à la période médiévale, en particulier à propos du nom de l'auteur (*ibid.*, p. 41 et p. 46) ou des intertitres (en particulier p. 303, n. 1). Si le chapitre sur l'instance préfacielle consacre aussi quelques pages au Moyen Âge (p. 170-172), c'est bien en tant que « préhistoire » comme le sous-titre l'indique, et il disparaît de l'analyse et de la typologie proposées ensuite.
5. Parmi plusieurs exemples, le numéro 38 de *Perspectives médiévales* consacré aux relations entre texte et image consacre une de ses sections aux « images et paratextes » [<https://journals-openedition-org.janus.bis-sorbonne.fr/peme/10440>] et on retrouve la notion dans de nombreux travaux de médiévistes qui l'appliquent à l'étude du contexte manuscrit d'une œuvre ou de la production d'un auteur. Pour des perspectives transversales, on pourra se reporter à Charlotte Cooper, « What is Medieval Paratext ? », *Marginalia* 19, 2015, p. 37-50 ainsi qu'à Sirku Ruokkeinen et Aino Liira, « Material Approaches to Exploring the Borders of Paratext », *Textual Cultures* 11, n° 1/2, 2017, p. 106-129. On peut aussi mentionner le projet de recherches de l'université de Zurich, « Gedächtniskultur im Paratext – Textträger altnordischer Prosahandschriften » qui a proposé une session intitulée « When a Text Becomes a Book : Theoretical Reflections on Paratextuality of Medieval Literature » à l'Internation Medieval Congress de Leeds en 2020 ou celui qui a donné lieu à la publication du volume *Inscribing Knowledge in the Medieval Book. The Power of Paratexts*, édité par Rosalind Brown-Grant et al., Berlin/Boston, De Gruyter, 2019.
6. Gérard Genette, *Palimpsestes*, Paris, Seuil, 1982, « Points », p. 10-11. On peut noter que le terme *paratextualité* avait d'abord désigné le concept de transtextualité dans *Introduction à l'architexte* en 1979.
7. *ibid.*, p. 10.
8. Cette limitation du paratexte est préconisée plus généralement par Andrea del Lungo, « *Seuils*, vingt ans après. Quelques pistes pour l'étude du paratexte après Genette », *Littérature* 155, 3, 2009, p. 98-111.
9. Si *Seuils* n'aborde extensivement que le paratexte verbal, l'image est intégrée au système dès l'introduction (où la première définition des productions paratextuelles mentionne qu'elles peuvent être « verbales ou non, comme un nom d'auteur, une préface, des illustrations » (Gérard Genette, *Seuils*, *op. cit.*, p. 7). Elle fait aussi l'objet d'une remarque en conclusion, puisque sa pratique « à elle seule un immense continent [...], remonte au moins aux lettrines et enluminures du Moyen Âge, dont la valeur de commentaire, parfois très forte, engage la responsabilité de l'auteur » (*ibid.*, p. 409). Sur la quasi-absence de l'image dans la typologie paratextuelle de Genette et les enjeux pour le médiéviste, voir Charlotte Cooper, « What is Medieval Paratext ? », *art. cit.*
10. Gérard Genette, *Seuils*, *op. cit.*, p. 7.
11. Tania Van Hemelryck, « *Cachez cette marge que je ne saurais voir... Le philologue et le contre-texte du manuscrit* », dans Nelly Labère (dir.), *Texte et contre-texte pour la période pré-moderne*, Bordeaux, Ausonius, 2013, p. 25-31.
12. *ibid.*, p. 25 : « ces espaces blancs [...] permettent de distinguer l'œuvre contenue dans un livre du reste, précisément en lui assignant un espace régulier, délimité et lisible ».
13. « un élément de paratexte est toujours subordonné à "son" texte, et cette fonctionnalité détermine l'essentiel de son allure et de son existence » (*ibid.*, p. 17).
14. Par exemple, dans le cas de la Bible, voir Lesley Smith, *The Glossa Ordinaria. The Making of a Medieval Bible Commentary*, Leiden/Boston, 2009.

15. Plus généralement, le rôle central des productions dans l'espace marginal dans le processus de lecture a été mis en lumière, notamment pour la période moderne, par William H. Sherman, *Used Books. Marking Readers in Renaissance England*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2008 ou Heather Jackson, *Marginalia. Readers Writing in Books*, Yale, Yale university Press, 2011 ou encore Anthony Grafton, *Les origines tragiques de l'érudition : une histoire de la note en bas de page*, Paris, Seuil 1998. Pour l'époque médiévale, la même nuance dans le cas des images a été étudiée par Michael Camille, *Images dans les marges. Aux limites de l'art médiéval*, Paris, Gallimard, 1997. Pour les textes médiévaux, voir notamment Adolfo Tura, « Essai sur les *marginalia* en tant que pratique et documents » dans Danielle Jacquart et Charles Burnett (dir.), *Scientia in Margine. Études sur les marginalia dans les manuscrits scientifiques du Moyen Âge à la Renaissance*, Genève, Droz, 2005, p. 261-380 et plusieurs études de cas comme celle de Géraldine Veysseyre, « Manuscrits à voir, manuscrits à lire, manuscrits lus : les *marginalia* du *Pèlerinage de Vie Humaine* comme indices de sa réception médiévale », dans Marco Nievergelt et Stephanie A. Viereck Gibbs Kamath (éd.), *The Pèlerinage Allegories of Guillaume de Deguileville. Tradition, Authority and Influence*, Cambridge, D.S. Brewer, 2013, p. 47-63.
16. Olivier Delsaux, « Le texte contre comme contre-texte. Observations sur les fonctions des colophons en moyen français », dans Nelly Labère (dir.), *Texte et contre-texte pour la période pré-moderne, op. cit.*, p. 33-50.
17. Sur la place de la philologie dans l'histoire des études médiévales, voir Patrick Moran, « La poétique et les études médiévales : accords et désaccords », *Perspectives médiévales* 35, 2014 [<https://journals-openedition-org.janus.bis-sorbonne.fr/peme/3565>].
18. Voir notamment la place de l'image dans Florence McCulloch, *Medieval Latin and French Bestiaries*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1962.
19. Ainsi Ludmilla Evdokimova, « La disposition des lettrines dans le *Bestiaire* de Pierre de Beauvais et dans le *Bestiaire* de Guillaume le Clerc. La signification de la lettrine et la perception d'une œuvre », *Le Moyen Français* 55-56, 2005, p. 85-105.
20. Sarah Kay, *Animal Skins and the Reading Self in Medieval Latin and French Bestiaries*, Chicago/London, The University of Chicago Press, 2017.
21. Sylvie Lefèvre, « Le *Bestiaire* de Philippe de Thaon : ordre et mise en page. “*Itaque trifarie spargitur/et allegorice subintelligitur*” » », *Medioevo romanzo* 42, 2, 2018, p. 241-283.
22. *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, dir. Henri-Jean Martin et Jean Vezin, Paris, Éditions du cercle de la librairie-Promodis, 1990 et *Album de manuscrits français du XIII<sup>e</sup> siècle. Mise en page et mise en texte*, Roma, Viella, 2001. Sur cette notion, voir Anne Salamon, « Mettre en livre. Pour une approche de la littérature médiévale », *Études françaises* 53, 2, 2017, p. 5-25.
23. Sur cet enjeu, voir Sarah Delale, *Diamant obscur. Interpréter les manuscrits de Christine de Pizan*, Genève, Droz, 2021, p. 224, qui nuance l'intérêt de la notion genettienne à ce propos.
24. Voir Gérard Genette, *Seuils, op. cit.*, p. 14.
25. Parmi une vaste bibliographie, on peut par exemple mentionner : Sarah Jane Williams, « An author's role in fourteenth century book production : Guillaume de Machaut's “*Livre ou je met toutes mes choses*” » », *Romania* 90, 1969, p. 433-454 ; Sylvie Lefèvre, *Antoine de La Sale, La fabrique de l'œuvre et de l'écrivain*, Paris, Honoré Champion, 2006 ; Mary-Jo Arn, *The Poet's Notebook. The Personal Manuscript of Charles d'Orléans (Paris, BnF, MS fr. 25458)*, Turnhout, Brepols, 2008 ; Olivier Delsaux, *Manuscrits et pratiques autographes chez les écrivains français de la fin du Moyen Âge. L'exemple de Christine de Pizan*, Genève, Droz, 2013. Pour une mise en perspective avec le Moyen Âge central, voir Françoise Vieillard, « Le manuscrit avant l'auteur : diffusion et conservation de la littérature médiévale en ancien français (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) », *Travaux de littérature* 11, 1998, p. 39-53.
26. Ainsi, il « entour[e] et prolong[e] [le texte], précisément pour le *présenter*, au sens habituel de ce verbe, mais aussi en son sens le plus fort : pour le *rendre présent*, pour assurer sa présence au monde », Gérard Genette, *Seuils, op. cit.*, p. 7.

27. Pour une mise en perspective, voir Roger Chartier, « Qu'est-ce qu'un livre ? Métaphores anciennes, concepts des lumières et réalités numériques », *Le français aujourd'hui* 178, n° 3, 2012, p. 11-26.
28. Voir *Palimpsestes*, *op. cit.*, p. 9 où le théoricien fait référence au pacte générique théorisé par Philippe Lejeune dans le cas de l'écriture autobiographique (*Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975).
29. Sur ces notions, voir *Lire le manuscrit médiéval*, sous la direction de Paul Géhin, Paris, Armand Colin, p. 210.
30. Voir les manuscrits Paris, BnF, fr. 834, f° 39r (« Ci commence li bestiaires. Selon les dis de anciens filosofes ») et Paris, BnF, fr. 944, f° 14r (« Ici comence le livre de bestiaire »). Le manuscrit Paris, BnF, n. acq. fr. 13521, au f° 22, ne fait pas état, sous la forme conservée aujourd'hui, d'une rubrique en haut de page, au début d'un nouveau cahier : une initiale puzzle à filigranes y matérialise l'annonce d'une nouvelle unité textuelle et le texte commence directement : « Ci commence li livres que on apele bestiaires ».
31. La répétition est accentuée encore dans le manuscrit Paris, BnF, fr. 834, au f° 39r, qui donne à lire après sa rubrique l'incipit suivant : « Ci commence li bestiaires Uns lons livres que on apelle bestiaire ».
32. Philippe de Thaon, *Bestiaire*, édité par Luigina Morini, Paris, Honoré Champion, 2018, v. 3.
33. *Le Bestiaire. Version longue attribuée à Pierre de Beauvais*, édité par Craig Baker, Paris, Honoré Champion, 2010, p. 141.
34. Voir le manuscrit Paris, BnF, n. acq. fr. 13521, f° 30v.
35. C'est le cas dans le manuscrit Paris, BnF, fr. 834 ne fait état d'aucune formule après les derniers mots du texte (f° 48v), laissant la fin de la colonne vide sur la page.
36. Voir ainsi f° 34. Cette mention est d'ailleurs redoublée par une annotation dans la marge extérieure.
37. Si cette dimension didactique n'est pas toujours nécessairement associée au terme, elle reste importante dans nombre de ses acceptions, et c'est ainsi sensible en particulier à la fin du Moyen Âge, période où ce manuscrit est copié. Sur ce terme, voir Sylvie Lefèvre, « Du tractatus au traité : transfert en langue vulgaire d'un genre scientifique ? », dans *Le Moyen Âge et la science*, Paris, Klincksieck, 1991, p. 31-46 ; Florence Bouchet, « Un petit traictié bon à tout faire. Réflexions sur la mouvance générique à la fin du Moyen Âge », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* 18, 2009, p. 201-215 et Maria Colombo Timelli, « Qu'est-ce qu'un traité en moyen français ? Petit itinéraire parmi les "mises en prose" des xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles », *Carte Romanze* 2, n° 1, 2014.
38. Ainsi, les deux volumes coordonnés par Emmanuèle Baumgartner et Laurence Harf-Lancner, *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval* (Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2002), qui font ainsi explicitement référence au critique, proposent des études concernant majoritairement les prologues des textes médiévaux.
39. Gérard Genette, *Seuils*, *op. cit.*, p. 170-172.
40. Ayant pour objectif essentiel d'« assurer au texte une bonne lecture », la préface assure ainsi une double fonction d'explicitation et d'orientation du pourquoi et du comment, qui inclut, notamment, la justification du titre, une définition générique, un ordre de lecture, des indications de contexte ou l'assurance de la vérité du discours à venir. Voir le chapitre que consacre Gérard Genette à ce qu'il nomme la « préface originale », qu'il distingue d'abord d'autres préfaces, écrites par une instance autre que l'auteur de l'œuvre (*ibid.*, p. 199-239). Pour une étude des prologues médiévaux, voir par exemple Emmanuèle Baumgartner et Laurence Harf-Lancner (dir.), *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, *op. cit.* ; Jacqueline Hamesse (dir.), *Les prologues médiévaux. Actes du Colloque international organisé par l'Academia Belgica et l'École française de Rome avec le concours de la F.I.D.E.M. (Rome, 26-28 mars 1998)*, Turnhout, Brepols, 2000 et la mise en perspective de Florence Bouchet, « Du prologue médiéval au discours préfaciel de la Renaissance », *Poétique* 186, n° 2, 2019, p. 195-214. Pour le genre romanesque, voir également



Pierre-Yves Badel, « Rhétorique et polémique dans les prologues de romans au Moyen Âge », *Littérature* 20, n° 4, 1975, p. 81-94.

41. Gervaise utilise le terme : « ne vuel plus lonc prologue faire » (Paul Meyer, « Le “Bestiaire” de Gervaise », *Romania*, vol. 1, 1872, p. 420-443, v. 55). Sur la terminologie des « instances préfacielles », voir Gérard Genette, *Seuils*, *op. cit.*, p. 164-166.

42. Voir Florence McCulloch, *Medieval Latin and French Bestiaries*, *op. cit.* et, pour une mise à jour, Emmanuelle Kuhry, « Panorama des manuscrits et nouvelles ressources pour l'étude de la tradition manuscrite du *Physiologus* latin », *RursuSpicae* 2, 2019 [<http://journals.openedition.org/rursuspicae/924>].

43. Dans la vaste bibliographie sur la traduction médiévale et sa conception, on pourra se référer notamment à Claude Buridant, « *Translatio Medievalis*. Théorie et pratique de la traduction médiévale », *Travaux de linguistique et littérature* 21, n° 1, 1983, p. 81-136 et à Joëlle Ducos, « Que traduire en français ? Traductions uniques et traductions multiples », *The Medieval Translator* 16, 2016, p. 39-52 ainsi qu'aux d'articles recueillis par Claudio Galderisi et Gilbert Salmon (dir.), *Perspectives médiévales* 26 (supplément), 2000. Nous renvoyons également à la synthèse dirigée par Claudio Galderisi, *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*. *Étude et Répertoire*, vol. 1, *De la translatio studii à l'étude de la translatio*, Turnhout, Brepols, 2011 et à sa bibliographie. Sur la posture du traducteur, voir les éléments proposés par Emma Campbell et Robert Thomas Patrick Mills (dir.), *Rethinking Medieval Translation: Ethics, Politics, Theory*, Cambridge, D.S. Brewer, 2012 ; Estelle Doudet, « *Translatio* du même au même : autorité et identité littéraires dans les traductions vernaculaires à la fin du Moyen Âge », *Camenaes* 3, 2007 ; Christine Ferlampin-Acher, « Le romancier et le traducteur au Moyen Âge : autour de quelques pratiques et postures (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Travaux de littérature* 31, 2018, p. 13-39.

44. Philippe de Thaon, *Bestiaire*, éd. cit., v. 9-18.

45. Guillaume le Clerc, *Le Bestiaire*, édité par Robert Reinsch, Leipzig, Reiland, 1890, v. 4144-4166. Guillaume explicite ainsi son propos : « Cest non Raül sonne grant chose. / Ore vos aprendrom la glose : / Treis sillabes i a ajustees, / Qui de treis nons sont recolpees. » (v. 4149-4152).

46. Gérard Genette, *Seuils*, *op. cit.*, p. 16. Il prend pour exemple l'assertion auto-définitoire de *roman* qui apparaît sur certaines couvertures ou pages de titre, qui assure la définition de l'ouvrage comme tel et suppose donc, sur un mode bien injonctif, le lecteur à le considérer comme tel. Cet enjeu est bien entendu graduel selon le degré d'explicitation du péri-texte, et la seule mention générique *roman* possède, en soi, cette dimension illocutoire.

47. Voir par exemple, pour la version longue du bestiaire du pseudo-Pierre de Beauvais, les manuscrits Paris, Bibliothèque de l' Arsenal, 3516 ; Montpellier, Bibliothèque Interuniversitaire, section médecine, H 437 ou l'ancien T. Phillipps 6739 (collection privée). C'est pour le texte de Guillaume le Clerc, conservé dans davantage de manuscrits, que le phénomène semble plus courant : voir principalement les manuscrits de Paris, BnF fr. 1444, 14964, 14969, 14970, 24428 (tous numérisés sur [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)).

48. Guillaume le Clerc, *Le Bestiaire*, éd. cit., v. 346-347.

49. Sur cet enjeu, Christopher Lucken, « Écriture et vocation des Bestiaires », *Compar(a)ison* 1, 1996, p. 185-202.

50. Gérard Genette, *Palimpsestes*, *op. cit.*, p. 11 : la métatextualité est « la relation, on dit plus couramment de “commentaire”, qui unit un texte à un autre dont il parle, sans nécessairement le citer (le convoquer), voire, à la limite, sans le nommer ».

51. Pour le cas de Philippe de Thaon, voir Luigina Morini dans l'éd. cit., p. 25-30 et Sylvie Lefèvre, « Le *Bestiaire* de Philippe de Thaon : ordre et mise en page », art. cit.

52. Genèse, 2, 19-20.

53. « C'est Adam qui, pour la première fois, imposa des noms à tous les êtres animés, appelant chacun, par une institution immédiate, d'un vocable conforme à la condition naturelle à laquelle

il était assujetti », Isidore de Séville, *Étymologies*, XII, édité et traduit par Jacques André, Paris, Les Belles Lettres, 2012, p. 37-39.

54. Sylvia Huot, « “Ci parle l’auteur” : Rubrication of Voice and Authorship in *Romance of the Rose* Manuscripts », *SubStance* 17, 2, 1988, p. 42-44. Voir aussi Carolyn Van Dyke, « The Auctor in the Paratext. Rubrics, Glosses, and the Construction of Vernacular Authorship », *Modern Philology* 115, 1, 2017, p. 1-30.

55. Joanna Frónska, « Writing in the Margin – Drawing in the Margin: Reading Practices of Medieval Jurists », dans *Inscribing Knowledge in the Medieval Book*, op. cit., p. 141-159. L'article aborde les gloses ajoutées sur les copies par les lecteurs.

56. Voir *Les manuscrits médiévaux témoins de lectures*, dirigé par Catherine Croizy-Naquet, Laurence Harf-Lancner et Michelle Szkilnik, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2015.

## RÉSUMÉS

Les péri-textes évoqués par Gérard Genette sont partie intégrante de la culture écrite que les manuscrits nous transmettent et les études médiévales sont depuis longtemps solidement outillées pour aborder les enjeux attachés à ces productions qui accompagnent les textes, tous genres confondus, dans leur support matériel. Ainsi, si l'usage de la notion reste délaissé pour décrire les modalités de leur présence – car plus efficacement recoupé par les notions de mise en page et en livre – elle n'est peut-être pas inutile quand il s'agit, justement, d'étudier la dynamique que ces espaces supportent. À partir de l'exemple du bestiaire médiéval, cet article tente de mesurer les enjeux théoriques que les particularités de la textualité manuscrite supposent dans une étude du paratexte genettien. Ces textes, à la finalité didactique forte, peuvent se retrouver efficacement prolongés par un outillage péri-textuel qui, conscient des enjeux portés par la voix du clerc, vient les matérialiser et les offrir visuellement aux lecteurs du manuscrit. Figurant les enjeux poétiques et éthiques de l'œuvre, ce péri-texte se comprend toutefois dans un décentrement de la notion par rapport à la théorie genettienne, qui en fait l'espace d'un contrat entre auteur et destinataires de l'œuvre. Or, les modalités de production et de copie des textes médiévaux viennent plutôt redistribuer la dynamique active portée par la péri-textualité entre les scribes et la communauté pour laquelle l'œuvre circulera, ses commanditaires et son public. Si l'enjeu fonctionnel du péri-texte s'en trouve parfois renforcé, l'auteur, actant essentiel chez Genette, peut s'en trouver écarté bien que sa figure, paradoxalement, y soit consolidée.

The peritextual apparatus described by Gérard Genette is an integral part of medieval book production and medieval studies are equipped to treat these productions in the manuscripts they study, whatever the genres are transmitted by them. However, the genettian terminology is not exactly new to medieval studies and the description of “page layout”, or *mise en page* is often preferred so as to describe the particularity of pre-print culture. This paper would like to measure the relevance of Genette's theory through the example of French bestiaries production in order to understand the benefit of the use of peritext as a concept. These didactic texts can, indeed, be fruitfully extended in the peritextual productions of the manuscripts: mainly, they allow a visual and figurative actualization of the ethical and poetic voice of the clerical personality of the author. If, in the genettian approach, the peritext is a contractual space between the author and the recipients of the text, medieval textuality redefines the relationship at stake: it is much more

the scribes who are proposing a way of reading for the patrons and the audience. The peritext is then a link between different types of readers, performing the meaning and the efficiency of bestiary texts. Less than a place, the peritext seems to be a relationship on the manuscript's pages: the relevance of Genette's paratextual theory – quite redundant for textual description or realization of the material context of the text – is much more fruitful when it comes to understand it as a dialogue and a dynamic.

I peritesti evocati da Gérard Genette sono parte integrante della cultura scritta che i manoscritti ci trasmettono, e gli studi medievali sono da tempo ben attrezzati per affrontare le questioni legate a queste produzioni che accompagnano i testi, di tutti i generi, nel loro supporto materiale. Così, se l'uso della nozione rimane trascurato per descrivere le modalità della loro presenza - perché è più efficacemente coperto dalle nozioni di impaginazione e forma del libro - forse non è inutile quando si tratta di studiare le dinamiche che questi spazi sostengono. Utilizzando l'esempio del bestiaro medievale, questo articolo cerca di misurare le questioni teoriche che le particolarità della testualità manoscritta implicano in uno studio del paratesto genettiano. Questi testi, con un forte scopo didattico, possono essere efficacemente estesi da uno strumento peritextuale che, consapevole delle questioni sollevate dalla voce del chierico, le materializza e le offre visivamente ai lettori del manoscritto. Rappresentando la posta in gioco poetica ed etica dell'opera, questo peritext è tuttavia compreso in un decentramento della nozione rispetto alla teoria genettiana, che ne fa lo spazio di un contratto tra l'autore e i destinatari dell'opera. Tuttavia, le modalità di produzione e copiatura dei testi medievali ridistribuiscono la dinamica attiva della peritextualità tra gli scrivani e la comunità per cui l'opera circolerà, i suoi sponsor e il suo pubblico. Se la posta in gioco funzionale del peritesto è talvolta rafforzata, l'autore, attore essenziale nel lavoro di Genette, può trovarsi messo in disparte, anche se la sua figura, paradossalmente, si consolida.

## INDEX

**Thèmes** : Adam, Bestiaire, Bestiaire divin, Étymologies, Histoire naturelle, Palimpsestes, Physiologus, Physiologos, Roman de la Rose, Seuils

**Parole chiave** : animale, bestiaro, Gérard Genette, impaginazione, manoscritti paratesto, peritesto

**Keywords** : animal, bestiary, Gérard Genette, layout, manuscripts, paratext, peritext

**Mots-clés** : animal, bestiaire, Gérard Genette, manuscrits, mise en page, paratexte, péri-texte

**nomsmotscles** Aaliz, Adélaïde de Louvain, Charles d'Orléans, Christine de Pizan, Guillaume de Machaut, Guillaume le Clerc, Henri Ier Beauclerc, Isidore de Séville, Philippe de Thaon, Pierre de Beauvais, Pline l'Ancien, Radulfus

## AUTEURS

YOAN BOUDES

Sorbonne Université (STIH)